



Wallonie

Commune de Vielsalm

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Gert Van den Eede, domicilié Lintseheide 1D à 2570 Duffel.

Le terrain concerné est situé à Rue de la Bouvière, 19 à 6690 Vielsalm et cadastré division 1, section D n°229N, 599P, 595D, 588B, 589A, 590A, 814, 572A.

Le projet est de type : Construction d'un hangar, et présente les caractéristiques suivantes :

- Dérogation à la zone d'aménagement communal concerté au plan de secteur pour les constructions, les installations ou les bâtiments existants avant l'entrée en vigueur du plan de secteur ou qui ont été autorisés. Les aménagements accessoires et complémentaires aux constructions, installations et bâtiments précités et isolés de ceux-ci peuvent également être autorisés

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme, Rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 6690 Vielsalm :

- ☞ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h00 et le mercredi de 13h30 à 16h00 ;
- ☞ le samedi 04 décembre 2021 de 09h00 à 12h00
- ☞ Personnes de contact: Monsieur Philippe Maréchal – Madame Sabine Piette – Madame Frédérique Robert – philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou frederique.robert@vielsalm.be

L'enquête publique est ouverte le 22 novembre 2021 et clôturée le 06 décembre 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 à 6690 Vielsalm
- par télécopie au numéro 080/672315
- par courrier électronique à l'une des adresses suivantes : philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou frederique.robert@vielsalm.be
- remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique «dossier Gert Van den Eede»,

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 06 décembre 2021 à 11h00 à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Philippe Maréchal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme (philippe.marechal@vielsalm.be – 080/292817).

A Vielsalm le 17 novembre 2021

La Directrice générale,


Anne-Catherine PAQUAY

Pour le Collège,



Le Bourgmestre,


Elie DEBLIRE